
MSHIS31 - Didactique de l'histoire I

Histoire suisse à l'école : Histoire vivante ou histoire morte?

HEP Lausanne - UER Sciences humaines - Lyonel Kaufmann - 6 décembre 2011

Histoire suisse : histoire vivante ou histoire morte?

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, ON ASSISTE EN SUISSE À UN NOUVEL ENGOUEMENT DU GRAND PUBLIC À L'ÉGARD DE LA SUISSE ET DE SON HISTOIRE. CET ENGOUEMENT S'EST NOTAMMENT CONCRÉTISÉ PAR LA PUBLICATION ENTRE 2006 ET 2007 D'OUVRAGES DE VULGARISATION. PARALLÈLEMENT, CERTAINS MILIEUX SE PLAIGNENT DE LA DISPARITION OU DU PEU DE PLACE CONSACRÉ À L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE SUISSE À L'ÉCOLE ET MILITENT POUR QUE CETTE DERNIÈRE RETROUVE UNE PLUS JUSTE PLACE.

Histoire suisse : histoire vivante ou histoire morte?

1. La place de l'histoire suisse dans l'école vaudoise
2. Les controverses de l'histoire suisse enseignée
 - I. Les légendes nationales
 - II. La place des documents dans la leçon d'histoire
 - III. La Suisse et la Deuxième guerre mondiale
3. Histoire suisse à l'école : une idée certaine du Sonderfall
4. Des événements qui posent problème aux enseignant-e-s
5. Pour une histoire suisse vivante à l'école

La place de l'histoire suisse à l'école vaudoise

Jusqu'à la Révolution française, l'enseignement de l'histoire reste marginal dans l'enseignement secondaire et totalement absent de l'école élémentaire.

D'ailleurs le programme de l'école élémentaire se limite à la lecture, l'écriture, au chant (des psaumes) et au catéchisme. L'ouvrage de base (et le seul) étant la Bible (et les psaumes). En outre, **au secondaire lorsqu'elle est enseignée, l'histoire est une auxiliaire des études classiques, reste enseignée par des professeurs de grecs et de latin** et se limitera encore pendant longtemps à l'histoire sainte et à celle de l'Antiquité.

1. La place de l'histoire suisse à l'école vaudoise

1.1. Ecole primaire : seule l'histoire suisse tu enseigneras...

«L'histoire de notre pays est seule du ressort de l'enseignement primaire. Où trouverait-t-on le temps pour faire une étude générale de l'histoire, et quelle en serait l'utilité ? Nos annales ne renferment-elles pas suffisamment de beaux exemples à imiter ? »

Plan d'étude vaudois 1899, p. 31 (ce texte figurera toujours dans les plans d'étude de 1953...)

1. La place de l'histoire suisse à l'école vaudoise

1.2. Secondaire : lente érosion de la Grèce et Rome

En 1843, le programme du collège classique cantonal était le suivant :

- Classe de IVe : histoire des peuples de l'Antiquité sauf les Grecs et les Romains
- Classe de IIIe : histoire des Grecs
- Classe de IIe : histoire des Romains
- Classe de Ière : histoire du Moyen-Âge

En 1958, Programme des cours des collèges secondaires vaudois:

- Classe de première (élèves de 10 à 11 ans) (2h) : Préhistoire. Les peuples de l'Orient. La Grèce et la Macédoine.
- Classe de deuxième (élèves de 11 à 12 ans) (3h) : Rome. Le moyen âge jusqu'en 1314. Histoire de notre pays jusqu'à la fondation de la Confédération.

En 1983, Programme des cours des collèges secondaires vaudois :

- Classe de 5e (2 périodes) : Antiquité Antiquité grecque. Antiquité romaine et la civilisation gallo-romaine :
- Classe de 6e (2 périodes) : Moyen Age, y compris l'Histoire de la Confédération suisse (jusqu'au guerres de Souabe)

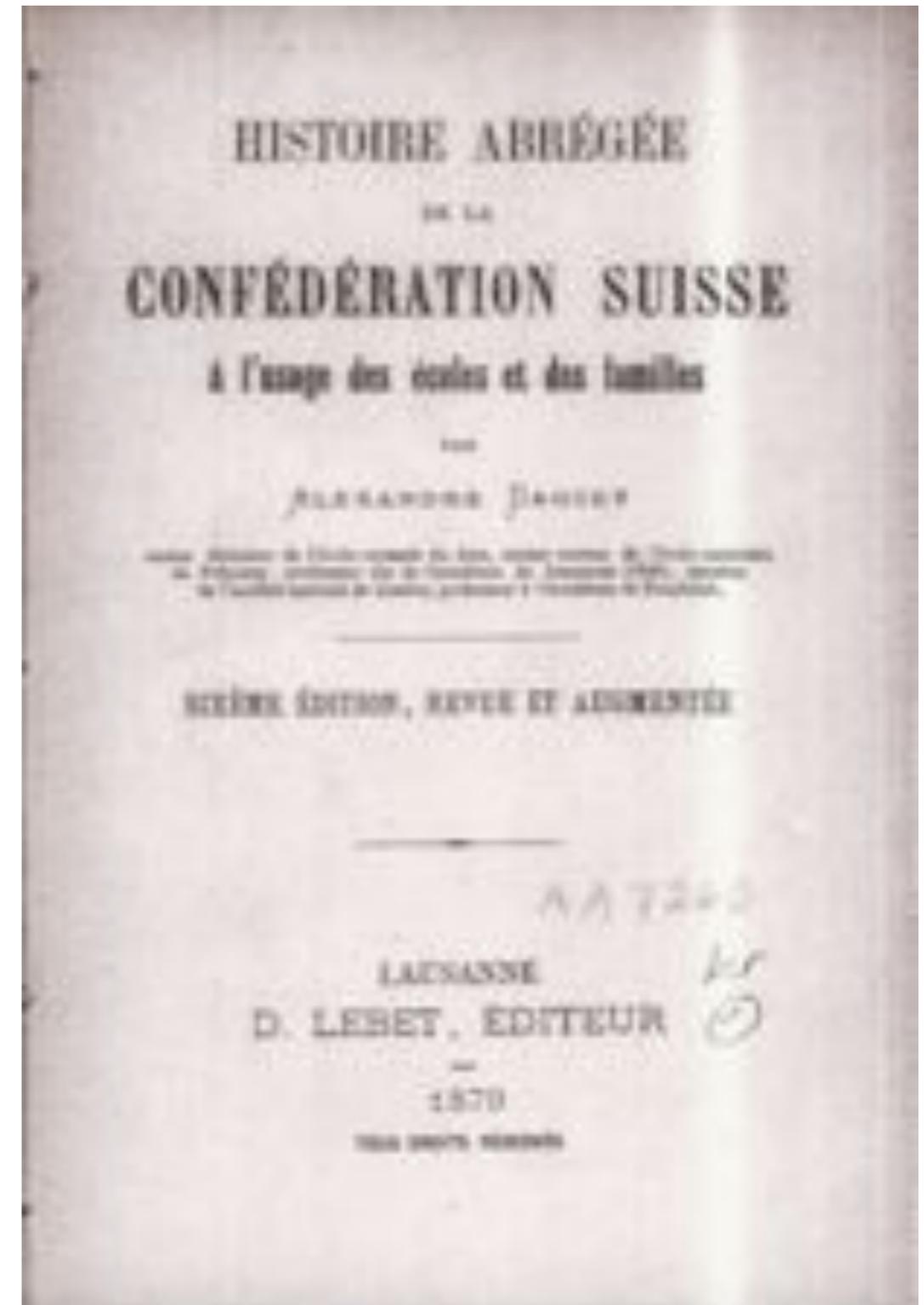
2. Les controverses de l'histoire suisse enseignée

2.1. Les légendes nationales

Jean de Muller demeure le plus éloquent des historiens qu'ait eu la Suisse, comme il en est également le premier par les vues générales. [...]

Mais nous avons dû tenir compte des découvertes des érudits qui ont renouvelé sur tant de points l'étude du passé et rompre sur bien des points des données reconnues fausses par la critique sévère de l'âge contemporain. Jean de Muller lui-même a sacrifié l'exactitude au coloris.

Nous l'avons fait toutefois [...] sans rejeter complètement la tradition que nous avons eu soin de distinguer des faits généralement admis pas la critique historique. (Daguet 1879 : III)



2. Les controverses de l'histoire suisse enseignée

2.1. Les légendes nationales

Ainsi la critique réduit tout le récit que fait Tschudi de l'émancipation des Waldstätten à un roman historique qui, par sa disposition ingénieuse, par son charme poétique, par son souffle patriotique, est de nature à plaire à la foule et à l'enthousiasmer, mais ne saurait plus satisfaire celui qui recherche sérieusement la vérité.

Dierauer, J. (1911). Histoire de la Confédération suisse : 177

2. Les controverses de l'histoire suisse enseignée

2.1. Les légendes nationales

«Abstenons nous de faire entrer ces questions d'érudition dans le domaine de l'enseignement primaire et que longtemps encore notre jeunesse écoute, pleine de foi et d'admiration les récits qui nous ont charmés autrefois. Qu'importe si l'histoire de Tell est une fiction ! la grande figure du héros immortalisé par Schiller n'en restera pas moins l'incarnation de la plus belle, de la plus émouvante et de la plus poétique manifestation de l'amour de la patrie. Si le récit au lieu d'être un fait réel n'est qu'un symbole, n'y a-t-il pas toujours une leçon, une conséquence morale à en tirer.»

L'éducateur, nov. 1892, p. 122 cité par Renaud, P. (2010). *L'enseignement de l'histoire suisse dans le canton de Vaud 1848-1941. Analyse de six manuels : programmes, enjeux de pouvoirs et contenus didactiques*. (Mémoire professionnel). Lausanne: HEP, p. 26

2. Les controverses de l'histoire suisse enseignée

2.1. Les légendes nationales

Nous donnons donc dans les deux lectures qui suivent, un résumé de ces traditions populaires que tout Suisse doit connaître. (Rosier 1905 : 46)

L'histoire de la Suisse est avant tout une histoire politique et morale (Rosier 1905 : iii)

C'est l'histoire d'une démocratie républicaine ; c'est l'histoire [...] de plusieurs petits peuples se développant parallèlement, qui se sont groupés dans un effort commun vers la liberté. (Rosier 1905 : iii)

2. Les controverses de l'histoire suisse enseignée

2.1. Les légendes nationales

Grandjean, H. & Jeanrenaud, H.
(1941). Histoire de la Suisse.
Lausanne : Payot



2. Les controverses de l'histoire suisse enseignée

2.1. Les légendes nationales

Dans les chroniques des XIIIe et XIVe siècle, on ne trouve nulle trace de Guillaume Tell, de Gessler, ni des trois conjurés du Grütli. De plus, les rapports avec les Habsbourg, décrits dans le récit, ne sont pas conformes à la réalité historique. Il s'agit donc d'une légende qui apparaît pour la première fois vers 1470, au moment où les Anglais découvrent Robin des Bois. [...]

Certains historiens affirment que l'histoire de Tell repose sur un fait authentique, mais qu'elle s'est déformée à travers le temps. Mythe ou réalité, elle se perpétue et se transforme [...]

Histoire de la Suisse (1984). Fribourg : édition Fragnière, p. 58

2. Les controverses de l'histoire suisse enseignée

2.1. Les légendes nationales

La seconde raison de mon message du Gothard tient à la position de cette terre rude au cœur de l'Europe. «Le château d'eau de l'Europe», disait Michelet. Oui! la Suisse qui envoie ses fleuves aux quatre points cardinaux, la Suisse (quatre langues!) qui procède des courants culturels principaux du continent, la Suisse est totalement européenne.

L'Europe du XXI^e siècle - nous y sommes quasiment! - devra se construire sur ces valeurs culturelles profondes. Des valeurs communes à l'Europe tout entière, l'Europe occidentale et l'Europe de l'Est.

1989 - Allocution du Président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz à l'occasion de la Fête nationale

2. Les controverses de l'histoire suisse enseignée

Tableau 47 : La fondation légendaire de la Confédération dans les manuels d'histoire vaudois

Andenmatten et al. (Version A) p. 168-170	Bourgeois & Rouyet (Version B) p. 153
<p>Récits héroïques Depuis la seconde moitié du XVe siècle, des récits écrits, de plus en plus nombreux, racontent d'une manière semblable les débuts de la Confédération. Le plus ancien texte connu vient de Sarnen et date de 1470 environ, Un demi-siècle plus tard, on retrouve dans tous les cantons une histoire identique. Du XVIe au XIX^e siècle, on considéra que ces récits racontaient vraiment les origines de la Confédération. Au milieu du XIX^e siècle toutefois, on commença à accorder plus d'importance aux documents contemporains des événements. Or, on constata que ceux-ci, notamment le pacte de 1291, ne mentionnaient pas les noms des héros de ces récits. Dès lors, la vérité historique de ces derniers fut mise en doute. Que faut-il en penser? S'agit-il d'une tradition orale, c'est-à-dire d'un récit, fondé sur la réalité, qu'on se transmet de génération en génération, et qui se déforme avec le temps? Ne s'agit-il pas plutôt d'un mythe, c'est-à-dire d'une histoire créée de toutes pièces pour représenter un phénomène?</p> <p>Constitution du mythe [...] Il y a des éléments historiques: les méfaits des baillis, l'alliance des trois communautés, leur volonté d'indépendance. [...] D'autres éléments datent de l'époque où le mythe s'est formé. C'est le cas des châteaux de la région [...] Enfin, l'histoire de Guillaume Tell nous donne un exemple des emprunts qu'on peut faire aux contes et légendes. Des aventures identiques à celles de Tell se trouvent en effet ailleurs: des archers héroïques apparaissent souvent dans des contes germaniques et nordiques. C'est ainsi qu'une chronique danoise du XIIIe siècle raconte les exploits d'un certain Toko [...].</p> <p>Fonction du mythe [...] Les mythes apparaissent quand on en a besoin : avant Sempach, on n'était pas conscient que la Confédération constituait un nouveau pays. On n'avait donc pas de raison de faire le récit de sa fondation. Ce n'est pas un hasard si les premiers textes apparaissent au XVe siècle, lorsque l'identité suisse prend forme.</p>	<p>Les grands faits de l'histoire sont souvent embellis par des légendes.</p> <p>Transmis de génération en génération, récits et chansons subissent inévitablement des transformations au fil des ans. L'histoire de la Suisse n'y échappe pas. La résistance des Waldstaetten, malgré la petitesse de leur territoire, face à la puissante maison d'Autriche, avait de quoi frapper les imaginations. Les textes relatant la naissance de la Confédération ont été écrits près de deux siècles après les événements qu'ils racontent.</p> <p>Ces histoires ont-elles une origine réelle, ou sont-elles des récits nés de l'imagination populaire?</p> <p>Certaines d'entre elles ne correspondent pas aux rares textes de l'époque qui nous sont parvenus. Les noms des personnages dont elles parlent ne figurent pas tous dans les documents de la fin du XIIIe et du début du XIVe siècle.</p> <p>Une histoire légendaire de la Confédération s'est donc peu à peu constituée. Elle a emprunté des éléments à des récits provenant d'autres pays. Par exemple, l'aventure de Guillaume Tell se retrouve dans une chronique danoise du début du XIIIe siècle, où un certain Toko accomplit des exploits semblables à ceux de notre héros national.</p>

2.1. Les légendes nationales

Les grands faits de l'histoire sont souvent embellis par des légendes.

Transmis de génération en génération, récits et chansons subissent inévitablement des transformations au fil des ans. L'histoire de la Suisse n'y échappe pas. La résistance des Waldstaetten, malgré la petitesse de leur territoire, face à la puissante maison d'Autriche, avait de quoi frapper les imaginations. Les textes relatant la naissance de la Confédération ont été écrits près de deux siècles après les événements qu'ils racontent.

2. Les controverses de l'histoire suisse enseignée

2.2. La place des documents dans la leçon d'histoire



Il était une fois... et
d'abord les tableaux
muraux

La mort de Zwingli, 11.10.1531 par Karl Jauslin (1842-1904). Tableaux d'histoire suisse (1899)



Fig. 2. — Plage d'Arvenat. Photo de l'ancien village lacustre.

dans plusieurs grottes beaucoup d'objets qu'ils y ont laissés, des harpes, des coutoux et des arces en pierre, des lances et des aiguilles en corne ou en os, des dents d'ours ou de loup, etc.

2. Populations lacustres. — Après la disparition des hommes des cavernes, la Suisse parut être restée longtemps inhabitée. Puis virent d'autres populations, qui s'établirent sur le plateau suisse, entre les Alpes et le Jura. On les connut par leurs habitations sur les lacs, où elles se sentaient plus en sécurité que sur terre ferme.

Presque tous les lacs du plateau ont eu leurs villages lacustres. Le Léman et les lacs de Ne-



Fig. 3. — Habitations lacustres.

châtel, de Bière et de Moral en comptent un grand nombre. Les habitations en bois se composent sur un plancher. Ce plancher lui-même était situé à une certaine hauteur au-dessus de l'eau et placé sur des rangées de pieux. Un pont étroit reliait ces habitations à la rive.

Les populations lacustres ne se contentaient pas seulement des produits de la pêche et de la chasse. Elles élevaient des animaux domestiques que nous connaissons bien, le bœuf, la chèvre, le mouton, le porc, le cheval. Sur les rives des lacs, le blé, l'orge, le seigle étaient cultivés. Les peaux d'animaux, le lin servaient à faire des vêtements.

Depuis très longtemps, les outils, les armes et les bijoux étaient faits en pierre ou en os. Mais le travail était mieux fait qu'au temps de l'homme des cavernes. La pierre n'était pas seulement taillée; les habitants des lacs savaient aussi la polir. Les objets étaient plus compliqués.

Puis les lacustres apprirent des étrangers à travailler les métaux, en particulier le cuivre et le bronze. Avec le temps, le bronze remplaça la pierre. L'industrie s'améliora. Les objets furent plus variés, plus beaux de forme et souvent plus nombreux.

C'est ainsi que les populations lacustres ont laissé de nombreux objets en bronze et en fer. On en trouve encore beaucoup dans les lacs.

Le lac de Bière est un lac lacustre très intéressant; il est célèbre par le village de Bière, qui est resté jusqu'à présent.

Dessin, illustration



Fig. 4. — La femme lacustre d'Arvenat.

Cette figure a été reproduite par M. le professeur Kellner, de Bâle, à la suite d'une étude attentive de l'objet de bronze retrouvé dans le lac d'Arvenat.

lans; ensuite, on s'en servit pour fabriquer des outils et des armes. Mais, à cette époque, les habitants avaient transporté leurs demeures sur terre. Les forêts du plateau suisse se défrichaient peu à peu et les villages y devenaient plus nombreux. Les habitations lacustres furent délaissées. On retrouve sur les bords de nos lacs les pieux qui les supportaient. En creusant, on a découvert de grandes quantités de débris, qui ont été placés dans les musées.

LECTURE
Qu'étaient les habitants? — La Suisse est un pays très peuplé. Les cultures couvrent les bords de ses lacs, ses plaines et ses vallées. Des chemins de fer la traversent dans tous les sens. Elle a une multitude d'usines et de fabriques. On y voit des villes grandes et belles, d'autres plus petites et de très nombreux villages. Tous ses habitants ont suivi les écoles et savent au moins lire, écrire et compter.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Longtemps, très longtemps, la Suisse n'eut aucun habitant. Les hommes qui y vécurent furent de très vieux chasseurs. Ils n'avaient aucune instruction et ne savaient ni lire, ni écrire, ni compter. Ils ont donc laissé aucun écrit, aucun vestige de leurs civilisations.

Lecture



Fig. 5. — Tombeau lacustre d'Arvenat.

Ce tombeau se trouve actuellement à Neuchâtel, à côté du Musée lacustre, et il a été recouvert par une dalle.

Vous comment. On a trouvé en certains endroits des armes, des instruments en pierre et en métal, enfouis dans le sol. Des restes du même genre ont été découverts dans les grottes et dans la vase des lacs, non seulement en Suisse, mais dans d'autres pays. Ces débris sont très anciens, car ils sont souvent recouverts d'une couche de terre ou de gravier, qui a dû mettre longtemps à se former. Il faut creuser le sol pour les découvrir. On a ramassé ces débris, on les a examinés. Et c'est ainsi qu'on a pu savoir comment vivaient les hommes des cavernes et les populations lacustres.

Ce n'est pas tout. On a retrouvé aussi des ossements humains, des squelettes qui datent de ces temps reculés. En 1876, par exemple, un tombeau a été découvert non loin de l'ancien village lacustre d'Arvenat, dans le canton de Neuchâtel (Fig. 4). Il renfermait des squelettes; on a pu avoir ainsi quelques renseignements sur les hommes qui habitaient ce village, sur leur taille, sur leur aspect. Au moyen d'un crâne assez bien conservé, il a même été possible de reproduire la figure d'une femme lacustre (Fig. 5).

Il existe aussi des monuments très curieux, des

Le premier manuel romand d'histoire illustré

W. Rosier. Histoire illustrée de la Suisse. 1905

Dans les deux camps, la situation était très tendue. Zwingli exigeait la libre prédication des Évangiles dans les bailliages communs; les cantons catholiques s'y opposaient. Les deux partis échangeaient d'après pamphlets. En 1528, des actes de violence furent commis de part et d'autre; les Schwytois, par exemple, livrèrent aux flammes son pasteur de Zurich. Les hostilités éclatèrent; Zwingli envoya sa déclaration de guerre aux cinq cantons et fit avancer un corps de troupes jusqu'à Kappel, sur la frontière zougnoise. Mais les Bernois, ses principaux alliés, firent savoir qu'ils n'entretenaient sa campagne que dans le cas où les protestants seraient attaqués les premiers. En même temps, certains magistrats d'autres cantons, désireux d'éviter la guerre civile, s'interposèrent entre les belligérants. Grâce aux exhortations du plus influent d'entre eux, le baillieman Ebel, de Glaris, une paix put être signée sans qu'on en fût venu aux mains. Pendant que les négociateurs délibéraient, se produisit l'incident de la « soupe au lait de Kappel » : des catholiques ayant un jour apporté une grande jatte de lait à la limite des deux camps, les Zurichois accoururent avec du pain et se mirent à manger à la même écuelle. Ce spectacle prouvait que, malgré le différend qui les séparait, les soldats de chaque parti retrouvaient facilement leur traditionnelle amitié.

Comme les protestants avaient mobilisé des forces supérieures à celles de leurs adversaires, la paix leur fut favorable. Les catholiques furent condamnés aux frais de la campagne; ils durent renoncer à leur alliance avec l'Autriche. Par contre, la « bourgeoisie chrétienne » des villes réformées subsista. En matière de loi, on appliqua le principe : *cujus regio, ejus religio*, c'est-à-dire que chaque canton garda le droit de pratiquer la religion qu'il préférait et de l'imposer. Dans les bailliages communs, les communes purent choisir librement leur confession à la majorité des voix; les minorités devaient se soumettre.

§ 45. DEUXIÈME GUERRE DE KAPPEL. — Zwingli restait l'âme du parti réformé. Sous son influence, Zurich mit tout son zèle à répandre la foi protestante dans les bailliages communs, n'hésitant pas, quand elle le pouvait, à supprimer des couvents et à confisquer des biens ecclésiastiques. Mais Zwingli voulait aller



Fig. 12. — Dîner au Bâton de 1531.
(Chronique d'Andreas Hill; Bâle, 1913)

Les députés sont assis au-dessus des tables de leurs cantons respectifs. Ils sont couverts, mais l'un d'eux est qui, au milieu, est en costume pour demander la parole. Au fond, à gauche, se tient le pasteur catholique. Le premier plan, à gauche également, les protestants. Au centre, un drapeau; devant sur l'épau, apparaît un pill-croisé. Les personnages au fond, devant à droite, représentent probablement une délégation d'Autriche ou de cantons étrangers. La table, couverte, est le centre.

plus loin encore. Il avait l'intime conviction que tous les Suisses reconnaîtraient la vérité de la nouvelle religion aussitôt qu'elle leur serait suffisamment expliquée. C'est pourquoi son but était d'obtenir, malgré l'opposition des cantons catholiques, la libre prédication de l'Évangile sur tout le territoire de la Confédération. Pour y parvenir, il se déclarait prêt à entreprendre une nouvelle guerre.

Le modèle de l'aggrégé

G. Michaud (1939). Histoire de la Suisse. Lausanne : Payot

2. Les controverses de l'histoire suisse enseignée

2.2. La place des documents dans la leçon d'histoire

150 documents d'histoire générale : Avant-propos

Au seuil du dernier quart du vingtième siècle, l'enseignement de l'histoire ne se conçoit plus sans le recours direct aux textes ; le temps n'est plus où la vérité définitive sortait des lignes du manuel et de la bouche du professeur ; l'esprit critique l'emporte sur l'esprit d'autorité et l'histoire a tout à y gagner.

En 1974, la parution de la quatrième édition du manuel Chevallaz, consacré à l'histoire contemporaine, s'accompagne simultanément de la parution d'un recueil de documents *150 documents d'histoire générale : 1789-1973* destinés à être utilisés par les enseignants et leurs élèves.

2. Les controverses de l'histoire suisse enseignée

2.3. La Suisse et la Deuxième guerre mondiale

02.3334 – Interpellation Que faire du rapport Bergier? déposée par Groupe écologiste le 20.06.2002

Réponse du Conseil fédéral du 21.08.2002

Dans sa déclaration à l'occasion de la publication du rapport final de la "Commission indépendante d'experts Suisse - Seconde Guerre mondiale" (CIE), le Conseil fédéral a souligné qu'**il appartient aux citoyennes et citoyens, au corps enseignant, aux milieux scientifiques de forger leur opinion, de discuter ou compléter les résultats des travaux de la Commission.** Les résultats intermédiaires publiés par la CIE en 1998 et 1999 ont déjà fait l'objet de discussions scientifiques dont la CIE a tenu compte dans l'élaboration de son rapport de synthèse et de ses 25 études monographiques.

2. Les controverses de l'histoire suisse enseignée

2.3. La Suisse et la Deuxième guerre mondiale

L'UDC s'attaque à l'enseignement «trop gauchiste» de l'histoire suisse. Les travaux de la commission Bergier visés. (L'Hebdo, 19.01.2011)

Cacher cette histoire honteuse que nous ne saurions étudier dans nos écoles publiques... Cacher ces milliers de réfugiés juifs refoulés, ces biens pillés vendus en Suisse, ces convois allemands de charbon qui traversaient nos Alpes, ces armes suisses livrées à la Wehrmacht, cette collaboration économique-financière... Tel est le credo du nouveau programme scolaire que l'Union démocratique du centre (UDC) a présenté en novembre 2010 en réaction aux plans d'études romands et alémaniques pour l'enseignement obligatoire.

La CICAD a écrit à l'UDC. (21.11.2010)

«Nous ne pourrions pas imaginer que l'école obligatoire évacue les résultats des travaux de la commission Bergier», explique Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de la CICAD qui met gratuitement à disposition des écoles du matériel didactique sur le génocide des Juifs. «Ils sont pourtant essentiels pour comprendre la Suisse d'aujourd'hui. Il faut reconnaître que notre pays n'a pas toujours été exemplaire. Il faut l'accepter et le comprendre.»

3. Histoire suisse à l'école : une idée certaine du Sonderfall

Manuel LEP : Moyen Âge et aux Temps modernes

- nous observons le poids considérable occupé au sein du manuel et pour l'histoire suisse par les débuts de la Confédération. Sur les quarante pages d'histoire suisse, plus de la moitié traite uniquement de ses débuts.
- même si son poids s'atténue quelque peu par rapport aux collections précédentes, la Réforme et ses conséquences restent un thème important traité par le manuel sur près de sept pages.

Manuel LEP : L'époque contemporaine

- aucun chapitre n'est spécifiquement consacré à la Suisse et son histoire. Moins de quinze pages sur les quatre cent onze que compte ce manuel comportent des pages, sous- chapitres ou points particuliers en relation avec celle-ci.
- cette quinzaine de pages spécifiquement réservées à la Suisse des 19e et 20e siècle forme un total inférieur au nombre de pages consacrées à la seule Révolution française (19 pages) et à son héritage (6 pages).
- la naissance de la Suisse moderne en 1848 est reléguée à la périphérie de l'histoire..

3. Histoire suisse à l'école : une idée certaine du Sonderfall

Les manuels de 2011 (Nathan - Neuchâtel) : 7e

- Naissance de la Confédération : 22 pages
- La Confédération aux XIVe et XVe siècle : 22 pages
- La Réforme en Suisse : 4 pages

soit en tout **48 pages sur les 100 pages du manuel**

Les manuels de 2011 (Nathan - Neuchâtel) : 8e

- la Suisse et la Révolution française : 12 pages
- La Suisse et la Révolution industrielle : 10 pages
- La question ouvrière et la Suisse : 6 pages
- La Suisse de 1815 à 1914 : 12 pages dont 2 pages sur la Guerre du Sonderbund et 2 pages sur la Naissance de l'Etat fédéral de 1848

Avec d'autres pages, on arrive à un total de **74 pages consacrées à l'histoire suisse sur 178 pages du manuel.**

Les manuels de 2011 (Nathan - Neuchâtel) : 9e

- La Suisse et la Première guerre mondiale : 4 pages
- La Suisse de 1919 à 1939 : 4 pages
- La Suisse et la Seconde guerre mondiale : 6 pages
- La Suisse de 1946 à nos jours : 16 pages

Au total, on arrive à **30 pages consacrées à l'histoire suisse sur les 152 pages du manuel.**

4. Des événements qui posent problème

Dans leur mémoire professionnelle, d'Amandine Eimann et Florian Emery ont identifié les sujets suivants qui, en Suisse et par rapport à son histoire pourraient également être considérés comme sensibles :

- Le mercenariat et la politique étrangère
- Les guerres de religions
- La guerre du Sonderbund
- La Seconde Guerre mondiale et l'attitude de la Suisse

Eimann, A. & Emery, F. (2007). Les sujets sensibles dans l'enseignement de l'histoire. (Mémoire professionnel). Lausanne : HEP

4. Des événements qui posent problème

«**La grève générale** fait l'objet de quelques lignes. Je me souviens d'avoir utilisé avant tout l'ouvrage de Gautschi et probablement un texte de Mauro Cerutti, C'était suffisant pour si peu de place tout en relevant que notre livre est probablement le premier manuel à parler de ce sujet banal aujourd'hui mais très sensible à une époque où l'on passait très vite pour subversif et gauchiste.»

F. Walther auteur des lignes sur la grève générale de 1918 dans le manuel Histoire suisse des Editions Fragnières (1984) interrogé par Stadler, K. (2007). Le relativisme culturel des contenus dans les manuels suisses d'histoire. Mémoire professionnel, HEP Lausanne, p. 31

«Des agitateurs étrangers, venus se réfugier en Suisse, répandirent des idées révolutionnaires dans certaines classes de la population. Le 11 novembre 1918, jour de l'armistice, **une grève générale éclata**. Le 1er corps d'armée fut mobilisé et l'ordre put être rétabli. Mais une terrible épidémie de grippe, qui se déclara à la même époque, fit un grand nombre de victimes chez les civils et les soldats.»

In Michaud, G. (1939). *Histoire suisse*. Lausanne : Payot, p. 153

5. Pour une histoire suisse vivante à l'école

- sortir de la vulgate
- rééquilibrer l'enseignement de l'histoire suisse en faveur d'une histoire suisse contemporaine où 1848 notamment aurait toute sa place.
- ne pas évacuer les questions sensibles

Une question est sensible parce qu'elle interroge aussi bien la culture que la tradition, les moeurs et l'actualité de l'humain. Elle nous montre les faiblesses de notre société, de nos valeurs. Elle nous interroge même au-delà des problèmes de la société et réclame une réponse.

5. Pour une histoire suisse vivante à l'école

«la Suisse moderne a une histoire déjà longue. Or cette histoire n'est pas une suite d'années paisibles au cours de laquelle se bâtissait sans à-coup la prospérité, la démocratie et la cohabitation positive de communautés divisées par la langue, la religion ou la situation sociale. Notre pays a connu des confrontations d'idées, des affrontements politiques, des changements profonds de la société».

Pascal Couchepin, Président de la Confédération, Noël 2008